

## CONSEIL DES MINISTRES DU VENDREDI 25 JANVIER 2008

**Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence du Premier ministre, Dr. Navinchandra Ramgoolam, et a, entre autres :-**

1. pris note que conformément au programme gouvernemental 2005-2010, une 'Task Force' a été mise sur pied sous la présidence du Bureau du Premier ministre pour définir les grandes lignes du mandat de la Commission Vérité et Justice, axé principalement sur:

- (i) l'étendue de l'enquête et la période à être prise en considération;
- (ii) les pouvoirs de la Commission; et
- (iii) l'étendue des recommandations.

La 'Task Force' comprend:

- (i) Le Très Révérend Ian Ernest;
  - (ii) Dr. (Mme) Vijaya Teelock;
  - (iii) Professeur Sadasiven Reddi;
  - (iv) M. Benjamin Moutou;
  - (v) M. Khalill Toorabally; et
  - (vi) M. Lindsay Morvan.
2. pris note qu'une équipe de spécialistes dirigée par David Owens, professeur en diabète et membre du Comité consultatif international sur le *National Service Framework for Diabetes* sera à Maurice du 28 au 31 janvier 2008.

Le professeur Owens fera don au ministère de la Santé et de la Qualité de la Vie d'une caméra rétinienne dotée du logiciel approprié d'une valeur d'environ Rs 1 million.

Il aidera à mettre en place un service de dépistage rétinien et entraînera les médecins communautaires, les optométristes et les aides-soignants à utiliser cet appareil et formera les infirmiers chargés du traitement du diabète, afin de le mettre à jour leurs connaissances par rapport à cette maladie. Le programme de dépistage rétinien sera lancé dans un premier temps à titre d'essai à l'hôpital SSRN et étendu par la suite aux autres hôpitaux régionaux. Un service de dépistage rétinien de haut niveau réduirait de 40% en cinq ans les nouveaux cas de cécité causée par la rétinopathie.

3. donné son aval à ce que le Champ de Mars accueille cette année les célébrations de la Fête nationale. Le programme d'activités comprend:-
  - (a) un engagement envers la nation;
  - (b) une parade par les forces disciplinaires et les organisations en uniforme;
  - (c) la cérémonie du drapeau à 18.00 heures;
  - (d) un défilé retraçant l'évolution historique et économique de Maurice comprenant une dizaine de tableaux vivants illustrant l'histoire du pays et les étapes importantes des progrès réalisés dans les différents secteurs depuis l'indépendance;
  - (e) un spectacle culturel de 40 minutes reflétant les différentes cultures à Maurice avec la participation d'artistes locaux de renom et d'artistes venant des pays de peuplement et de pays liés de près à l'histoire de Maurice, notamment l'Égypte, la Hollande, la France, Madagascar, le Royaume-Uni, l'Inde et la République Populaire de Chine;
  - (f) des feux d'artifice gigantesques; et
  - (g) un spectacle populaire.
4. donné son aval à la construction d'une route d'accès aux Guibies, qui sera plus tard intégrée au projet de route circulaire *Port Louis Ring Road*, cela afin de faciliter l'entrée à Port Louis et éviter au trafic nord-sud d'avoir à traverser la capitale. Cette route sera d'une longueur de 5 km et coûtera environ Rs 600 m.

Le Conseil a aussi pris note de la proposition de construire un pont enjambant le port afin de résoudre le problème de congestion routière.

5. pris note de la construction de nouvelles installations pour le stockage des produits pétroliers et du gaz de pétrole liquéfié afin de garantir un approvisionnement sûr de ces produits.
6. pris note de la performance remarquable du secteur touristique en 2007 tant en terme d'arrivées que de recettes ; l'objectif de 900 000 touristes fixé a été atteint ; les recettes touristiques se sont élevées à Rs 40,6 milliards, c'est-à-dire, une croissance record de 27,2% par rapport à 2006 ; les dépenses moyennes par touriste ont aussi enregistré une hausse de 12%.

Le conseil a également pris note que le mouvement de touristes dans le pays a permis à un plus grand nombre de Mauriciens d'en bénéficier. Cela représente un exemple concret de la traduction dans les faits de la vision du gouvernement de démocratiser l'économie.

7. pris note des développements par rapport au projet d'élaboration d'une feuille de route pour l'exportation des services ainsi que pour le projet Science, Technologie et Innovation. Ces projets visent à élargir le secteur des services à travers une augmentation du potentiel d'exportation et à faire de Maurice un prestataire crédible de services.

La feuille de route cible quatre secteurs avec des potentiels d'exportation dont :

- (i) les services financiers ;
- (ii) les services de technologie de l'information et de la communication ;
- (iii) les soins de santé et les services de bien-être ; et
- (iv) les services relatifs au savoir, à l'éducation et à la formation.

Le projet Science, Technologie et Innovation rehaussera la compétitivité de l'industrie mauricienne créant ainsi des emplois mieux rémunérés et nécessitant des compétences spécialisées.

Les secteurs ciblés sont:

- les produits pharmaceutiques bio et marins, la recherche clinique;
- l'énergie propre et renouvelable;
- le secteur marin – *land-based oceanographic industries* et le *seafood*;
- le sucre et les produits agricoles à valeur ajoutée;
- la gestion et le recyclage des déchets;
- la législation sur les brevets et les marques;
- la législation régissant la pharmaceutique; et
- la gouvernance et le renforcement des organisations de recherche, la révision des différentes étapes du travail pour qu'il soit plus axé sur la demande et les marchés.

8. pris note des développements relatifs à la mise en œuvre du projet de marché à Rose Belle comme énoncé dans le discours du budget 2007-2008. Le nouveau marché comprendra :

- (i) 980 étals pour les légumes/fruits ;
- (ii) 56 étals pour l'épicerie/ les produits à base de viande ; et
- (iii) un immeuble administratif.

Le coût de ce projet est estimé à Rs 25m.

9. pris note que les réunions avec les partenaires de développement, c'est-à-dire, la réunion annuelle du *Business Plan*, la réunion conjointe des bailleurs de fonds sur les eaux usées et la réunion conjointe des tous les partenaires de développement, se tiendront du 11 au 14 février 2008 à Maurice. Cela afin de discuter avec les ministères concernés de leurs besoins en aide technique et autres pour l'année prochaine. L'accent sera mis sur les différents secteurs :
  - (i) le plan décennal sur l'infrastructure ;
  - (ii) l'énergie et l'environnement ;
  - (iii) les réformes au niveau des paraétatiques ;
  - (iv) *l'Empowerment Programme* ;
  - (v) le tourisme ;
  - (vi) la science, la technologie et l'innovation ;
  - (vii) la technologie de l'information et de la communication ;
  - (viii) l'éducation et la formation ;
  - (ix) la santé ; et
  - (x) le logement.
10. pris note des mesures visant à accélérer la réalisation des projets d'infrastructure, surtout en ce qui concerne la santé et l'éducation, cela tenant compte des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces projets en raison de la lourdeur des procédures.
11. pris note de la promulgation des *Extradition Regulations* (Traité signé avec la République de l'Inde) en vertu de l'*Extradition Act*, cela afin de donner une portée plus grande au Traité portant sur l'extradition entre Maurice et la République de l'Inde et de permettre une coopération plus effective entre les deux pays en matière de répression de crimes en prenant plus de dispositions quant à l'extradition réciproque des criminels.
12. donné son aval à ce que le rapport du gouvernement portant sur l'examen des politiques commerciales soit soumis au secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La présentation de ce rapport est un impératif pour démontrer la conformité de Maurice aux règles de l'OMC.

Le rapport porte sur l'évolution des politiques et pratiques commerciales de Maurice durant les six dernières années (2001-2007) et les perspectives futures relatives aux politiques commerciales. Il indique comment les changements dans le commerce international notamment le démantèlement de l'Accord multifibres, la réforme sucrière de l'Union européenne et l'envol du prix du pétrole ajoutés à l'érosion du commerce préférentiel et la compétition mondiale, ont eu de fortes répercussions sur l'économie mauricienne. Malgré ces difficultés économiques, Maurice n'a jamais eu recours au renversement de politiques, il s'est au contraire embarqué sur une réforme économique ambitieuse et a maintenu son engagement dans les négociations commerciales internationales. Tout en se dirigeant vers une économie axée sur les services, Maurice est conscient de l'importance capitale de l'aide extérieure pour soutenir sa réforme économique, d'où la nécessité d'une prompte mise en œuvre de l'initiative Aide au commerce et de l'exécution expéditive du programme de travail de l'OMC sur les petites économies.

13. pris note que le bureau du Premier ministre, en collaboration avec l'Union européenne, organisera un atelier de travail sur la circulation migratoire les 8 et 9 septembre 2008. L'objectif principal de cet atelier est de réunir toutes les parties concernées dans le domaine de la migration en vue de plus amples discussions et de considérer la mise à exécution, sur une base pilote, du projet de circulation migratoire présenté par Maurice lors du Premier Forum Global sur la Migration tenu en Belgique en juillet 2007.

Le projet de circulation migratoire vise à offrir aux travailleurs non spécialisés et spécialisés qui ont perdu leurs emplois, l'opportunité de trouver des emplois appropriés à l'étranger. Il vise également à leur permettre de parfaire leur connaissance avant de rentrer au pays pour trouver de l'emploi dans de nouveaux secteurs ou de démarrer une entreprise.

14. pris note des retombées de la 10<sup>e</sup> Session de la Commission Mixte Inde-Maurice sur la Coopération économique, technique et culturelle tenue à Maurice le 18 décembre 2007 qui a discuté, entre autres :
  - (i) du commerce et de l'investissement, de l'assistance technique, de la coopération éducative et culturelle ;
  - (ii) de la coopération sur des sujets liés à la défense et à la surveillance de sécurité de la ZEE, de la science et de la technologie ;
  - (iii) de l'aide pour promouvoir les PME ;
  - (iv) de la source non conventionnelle de l'énergie avec l'accent sur comment réduire la dépendance aux combustibles fossiles ; et
  - (v) du partage des facilités de droit d'accès à *Air Mauritius*.
15. pris note de la promulgation en vertu de l'*International Organisations and Conferences (Privileges and Immunities) Act*, de règlements se rapportant à l'Accord de Siège et au Protocole Additionnel à l'Accord général de la coopération entre les Etats Commission de l'Océan Indien signé entre le gouvernement et la Commission de l'Océan Indien (COI).

L'Accord de Siège prévoit, entre autres:

- (a) l'exemption de la COI du paiement d'impôts directs et indirects, y compris les droits de douane sur du matériel, les livres etc., importés par le Secrétariat pour usage officiel;
- (b) l'octroi de l'immunité diplomatique au Secrétaire-général de la COI et à d'autres hauts officiels et leurs familles, excluant le personnel local travaillant pour la COI; et

- (c) la possibilité pour la COI d'avoir des comptes en devises étrangères jusqu'au montant nécessaire à ses opérations, cela afin de faciliter le transfert des fonds par rapport aux activités du Secrétariat.
16. pris note de la promulgation des *Patents, Industrial Designs and Trademarks (Tribunal Rules of Procedure) Regulations* sous le *Patents, Industrial Designs and Trademarks Act*, qui vont, entre autres:
- (i) faire provision pour le décret du secret pour tous les membres du Tribunal, incluant le Registrar;
  - (ii) permettre au Tribunal d'imposer des frais pour les photocopies, les transcriptions des procédures et les copies certifiées des jugements rendus par le Tribunal;
  - (iii) agir comme un guide à toute partie qui souhaiterait déposer une demande au Tribunal sous cet acte; et
  - (iv) faire provision pour les procédures administratives du Tribunal, incluant l'usage d'un sceau officiel, des formulaires appropriés et de déterminer les frais payables.
17. pris note de la promulgation des *National Savings Fund (Amendment of Schedule) Regulations* et des *National Savings Fund (Collection of Contributions) (Amendment) Regulations*, en vertu du *National Savings Fund Act*, afin de permettre une augmentation des salaires minimal et maximal à partir desquels des contributions doivent être versées au *National Savings Fund*.

Cet exercice sert à combattre les effets de l'inflation et est effectué chaque année.

Le but est d'harmoniser les contributions avec les augmentations des revenus annuels de sorte que les employés puissent toucher, à l'âge de la retraite, une *lump sum* plus en rapport avec leurs salaires.

18. pris note que le centre de femmes France Boyer de La Giroday à Vacoas sera fermé et que ses activités seront transférées temporairement au *National Women Development Centre* à Phoenix vu que le bâtiment est sérieusement affecté par la corrosion, ce qui représente un danger pour les usagers. Un nouveau bâtiment sera bientôt construit.
19. pris note de la reconstitution du Construction Industry Development Board sous la présidence de M. Zeinoule Ahbedine Chundoo, Chartered Quality Surveyor/Certified Project Manager.